

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat

Titre : Agenda des vacances scolaires de jeunes lausannois : incluons également les enfants neuroatypiques !

Initiant-e(-s) : Pauline BLANC

Chaque année, la Ville de Lausanne offre un accueil destiné aux enfants/jeunes (5 à 15 ans) durant les vacances scolaires, sous diverses formes (camps et centres aérés, en particulier).

Cela étant, se pose la question de l'accueil des enfants neuroatypiques, soit les enfants souffrant de TSA et TDAH en particulier. En effet, le site internet de la Ville de Lausanne indique basiquement : « *Une prise en charge spécifique ou une activité adaptée peut être proposée pour les enfants en situation de handicap ou avec des besoins particuliers. Merci de contacter le Domaine accueil vacances avant l'inscription* » (<https://www.lausanne.ch/vie-pratique/enfance-jeunesse-famille/accueil-de-jour-et-enfance/vacances/type-accueil-vacances/camps-de-vacances-et-centres-aeres.html>).

Or les enfants neuroatypiques doivent pouvoir bénéficier de l'offre d'accueil au même titre que les enfants qui ne présentent pas de besoins particuliers.

En effet, durant la période des vacances scolaires, un grand nombre de parents se retrouve démunis s'agissant de la prise en charge de leur enfant neuroatypique. Beaucoup de structures ferment, une faible quantité d'offre spécifique est proposée.

La simple phrase présente sur le site internet de la Ville donne tout bonnement l'impression que rien de particulier n'est proposé, respectivement complexifie les recherches et démarches des parents.

Le but du présent postulat est de clarifier l'offre d'accueil durant les vacances scolaires proposée également aux enfants neuroatypiques, rendre l'information davantage accessible pour les parents et enfin élargir l'offre afin de garantir une possibilité d'accueil aussi aux enfants à besoins spécifiques.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- Examiner l'offre de la Ville et la demande des enfants/parents relatives à l'accueil durant les vacances des enfants neuroatypiques ;
- Indiquer clairement les possibilités offertes aux enfants neuroatypiques dans les présentations de l'accueil durant les vacances scolaires (p.ex. dans le cadre de la brochure de la Ville ou sur la page du site internet de la Ville) ;
- Elargir l'offre en développant des projets d'accueil dédiés spécifiquement aux

Conseil communal de Lausanne

enfants à besoins particuliers, soit en les intégrant à l'offre existante, soit en créant une offre à part entière.

Lausanne, le 13 juin 2025

Signataire(s) :



_____ *l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*